

Le 22 mars 2024

PAR COURRIEL

████████████████████

Objet : Votre demande d'accès à l'information datée du 21 février 2024

---

██████████

Nous désirons par la présente faire suite à votre demande d'accès à des documents que nous avons reçue par courriel le 21 février 2024 et pour laquelle un avis de réception vous a été transmis le lendemain. Votre demande était libellée comme suit :

*« J'aimerais obtenir, à partir du 1er janvier 2018, tous les emails, lettres et textos de Jean-Marc Arbaud et Emmanuel Jaclot mentionnant le mot "Valérie Plante" (ou madame Plante) dans le titre ou dans le texte. »*

Nous avons identifié les documents suivants qui sont susceptibles de répondre à votre demande et dont nous joignons copie à la présente :

- Courriel de monsieur Jean-Marc Arbaud, en date du 2 décembre 2021, à monsieur Harout Chitilian et ayant pour titre « *Autorisation requise – activité avec élus* » auquel est joint le courriel de monsieur Harout à monsieur Arbaud, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2021 et portant sur le même objet;
- Courriel de monsieur Jean-Marc Arbaud (transmis en son nom par madame Karine Houle), en date du 25 novembre 2021, adressé à [maire@montreal.ca](mailto:maire@montreal.ca) et auquel est joint une lettre datée du 24 novembre 2021 adressée à madame Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal, par monsieur Jean-Marc Arbaud, Président et chef de la direction de CDPQ Infra et monsieur Harout Chitilian, Vice-président, affaires corporatives, développement et stratégie de CDPQ Infra;
- Courriel de monsieur Jean-Marc Arbaud à Me Kim Thomassin en date du 22 novembre 2021 et ayant pour objet « *Avis aux médias – Agenda public du premier ministre du Québec – 22 novembre 2021* » auquel est joint l'avis aux médias - agenda public du premier ministre du Québec – 22 novembre.

Nous avons également répertorié un courriel du 18 juillet 2023 de monsieur Jean-Marc Arbaud auquel est joint un projet de communiqué de presse. Ce projet qui contient des annotations de monsieur Arbaud n'est pas visé par le régime d'accès à l'information, comme l'énonce expressément le deuxième alinéa de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« *Loi sur l'accès* ») qui se lit comme suit :

██████████

« 9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature. »

Nous désirons vous informer que vous pouvez vous adresser à la Commission d'accès à l'information pour lui demander de réviser notre décision. À ce sujet, l'article 135 de la *Loi sur l'accès* énonce ce qui suit :

« 135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai. »

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

██████████  
Claude Mikhail  
Responsable de l'accès à l'information  
et de la protection des renseignements personnels

p.j.

**De:** Houle, Karine <khoule@cdpqinfra.com> de la part de Arbaud, Jean-Marc <jmarbaud@cdpqinfra.com>  
**Envoyé:** 25 novembre 2021 17:37  
**À:** mairesse@montreal.ca  
**Objet:** Correspondance de la part CDPQ Infra  
**Pièces jointes:** 20211124\_Lettre\_Valerie\_Plante\_Montréal.pdf

Bonjour Madame la Mairesse,

Je vous prie de prendre connaissance de la correspondance ci-jointe de la part de M. Jean-Marc Arbaud et M. Harout Chitilian.

Très Cordialement,

Karine Houle pour,

**KARINE HOULE**

Adjointe au Président et chef de la direction

**T** +1 514 847-5996

**C** +1 514 588-2589



**CDPQ Infra inc.**  
Filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec  
1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Montréal (Québec) H2Z 2B3  
[cdpqinfra.com](http://cdpqinfra.com)



*La Caisse de dépôt et placement du Québec souscrit aux principes de développement durable.  
Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.*

Avis de confidentialité : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes contiennent de l'information confidentielle et peuvent être protégés par le secret professionnel ou constituer de l'information privilégiée. Ils sont destinés à l'usage exclusif de la (des) personne(s) à qui ils sont adressés. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de transmettre ce document à son destinataire, vous êtes avisé par la présente que toute divulgation, reproduction, copie, distribution ou autre utilisation de cette information est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par téléphone ainsi que détruire et effacer l'information que vous avez reçue de tout disque dur ou autre média sur lequel elle peut être enregistrée et ne pas en conserver de copie. Merci de votre collaboration.

Notice of Confidentiality: This electronic mail message, including any attachments, is confidential and may be privileged and protected by professional secrecy. They are intended for the exclusive use of the addressee. If you are not the intended addressee or the person responsible for delivering this document to the intended addressee, you are hereby advised that any disclosure, reproduction, copy, distribution or other use of this information is strictly forbidden. If you have received this document by mistake, please immediately inform the sender by telephone, destroy and delete the information received from any hard disk or any media on which it may have been registered and do not keep any copy. Thank you for your cooperation.



## PAR COURRIEL

Le 24 novembre 2021

Madame Valérie Plante  
Mairesse  
Ville de Montréal  
155, rue Notre-Dame Est  
Bureau 210  
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Mairesse,

Dans un premier temps, permettez-nous de vous féliciter au nom de CDPQ Infra pour votre réélection à titre de mairesse de la Ville de Montréal.

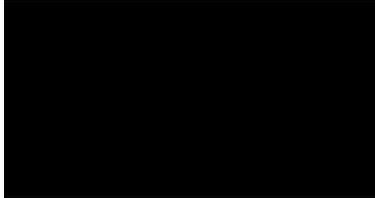
Au cours des dernières années, CDPQ Infra a su établir une étroite collaboration avec la Ville de Montréal pour développer et réaliser des infrastructures de transport collectif pour les communautés de la grande région métropolitaine de Montréal que sont le REM et le REM de l'Est.

Grâce à cette collaboration, les travaux du REM progressent rapidement sur l'ensemble des 67 km du réseau. Ce grand projet de mobilité permettra d'améliorer de manière significative la fluidité des déplacements dans la grande région métropolitaine. En plus de sa haute fréquence de service, sa rapidité et sa fiabilité, le REM créera de nouvelles connexions entre la Rive-Sud, le centre-ville, l'aéroport international Montréal-Trudeau, l'Ouest et le Nord de la région métropolitaine. En raison de sa qualité de service, il permettra d'accroître l'attractivité du transport collectif.

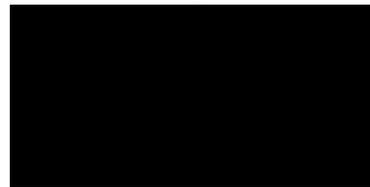
Cette collaboration se reflète également dans le projet du REM de l'Est que nous avons dévoilé conjointement en décembre 2020 avec le Gouvernement du Québec et vous-même. Ce réseau structurant agira comme catalyseur pour le développement de l'Est un territoire qui a un potentiel infini. En raison de sa fiabilité et de sa rapidité, il permettra également d'accroître l'attractivité du transport collectif et présentera une alternative crédible à l'utilisation de l'auto solo. Le projet est actuellement dans la phase de planification détaillée et nos équipes respectives travaillent quotidiennement à le détailler et le bonifier.

Il nous fera plaisir de vous rencontrer au cours des prochaines semaines afin de convenir des prochaines étapes de la planification et de la réalisation de ces deux grands projets.

Dans l'attente de pouvoir vous féliciter de vive voix, nous vous prions de recevoir, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Marc Arbaud  
Président et chef de la direction



Harout Chitilian  
Vice-président, affaires corporatives,  
développement et stratégie

**De :** Arbaud, Jean-Marc <jmarbaud@cdpqinfra.com>

**Envoyé :** 22 novembre 2021 07:51

**À :** Thomassin, Kim <kthomassin@cdpq.com>

**Objet :** RE: Avis aux médias - Agenda public du premier ministre du Québec - 22 novembre 2021

Merci Kim

**Jean Marc ARBAUD**

Président et chef de la direction

T +1 514 847-2370



**CDPQ Infra inc.**

Filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec

1000, place Jean-Paul-Riopelle

Montréal (Québec) H2Z 2B3

cdpqinfra.com



*La Caisse de dépôt et placement du Québec souscrit aux principes de développement durable.*

*Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.*

Québec 

Fil de presse

## **Avis aux médias - Agenda public du premier ministre du Québec - 22 novembre 2021**

QUÉBEC, le 21 nov. 2021 /CNW Telbec/ - Voici l'agenda public du premier ministre du Québec, M. François Legault, pour ce 22 novembre 2021. Veuillez noter que celui-ci peut changer sans préavis.

### **Rencontre avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante**

13 h 40 : Arrivée des médias et breffage avant l'embarquement

14 h 00 : Prise d'images à bord d'un autobus électrique

Vers 14 h 20 : Prise d'images et courte déclaration au début de la rencontre

Lieu : Montréal

*Le lieu où se tiendra l'activité sera confirmé seulement aux caméras, journalistes et photographes accrédité(e)s.*

**Veillez noter que les places sont limitées pour la prise d'images à bord de l'autobus électrique. Seulement 8 journalistes pourront être présents, en plus de deux caméras « pools » et de deux photographes « pools ».**

*Pour l'occasion, le premier ministre sera accompagné de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, ainsi que de la présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Dominique Ollivier.*

Les journalistes, caméras et photographes qui souhaitent participer aux prises d'images doivent s'inscrire auprès de M. Ewan Sauves à [ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca), avant 8h ce lundi 22 novembre 2021. Seuls celles et ceux qui auront reçu une confirmation de leur inscription pourront participer à cette activité médiatique.

**Conférence de presse avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante**

Heure : 15 h 00

Lieu : Montréal

*Le lieu où se tiendra la mêlée de presse sera confirmé seulement aux caméras, journalistes et photographes accrédité(e)s.*

*Pour l'occasion, le premier ministre sera accompagné de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau.*

La conférence de presse se déroulera en format présentiel uniquement. Un seul représentant par média sera admis sur place.

Veillez noter qu'il n'y aura pas de caméra pool organisé pour la conférence de presse.

Les journalistes, caméras et photographes qui souhaitent participer à la mêlée de presse doivent s'inscrire auprès de M. Ewan Sauves à [ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca), avant 8h ce lundi 22 novembre 2021. Seuls celles et ceux qui auront reçu une confirmation de leur inscription pourront participer à cette activité médiatique.

**Rencontre avec le président-directeur général d'Alstom Amérique, M. Michael Keroullé (fermée aux médias)**

Heure : 16 h 00  
Lieu : Montréal

*Pour l'occasion, le premier ministre sera accompagné du ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon.*



**C** Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2021/21/c7015.html>

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes abonné à la transmission de communiqués de la salle de nouvelles du gouvernement du Québec.

Cliquez [ici](#) pour annuler, suspendre ou modifier votre abonnement. Si vous avez besoin d'assistance ou désirez nous faire parvenir vos commentaires, communiquez avec [nouvelles@quebec.ca](mailto:nouvelles@quebec.ca).

---

Avis de confidentialité : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes contiennent de l'information confidentielle et peuvent être protégés par le secret professionnel ou constituer de l'information privilégiée. Ils sont destinés à l'usage exclusif de la (des) personne(s) à qui ils sont adressés. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de transmettre ce document à son destinataire, vous êtes avisé par la présente que toute divulgation, reproduction, copie, distribution ou autre utilisation de cette information est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par téléphone ainsi que détruire et effacer l'information que vous avez reçue de tout disque dur ou autre média sur lequel elle peut être enregistrée et ne pas en conserver de copie. Merci de votre collaboration.

---

Notice of Confidentiality: This electronic mail message, including any attachments, is confidential and may be privileged and protected by professional secrecy. They are intended for the exclusive use of the addressee. If you are not the intended addressee or the person responsible for delivering this document to the intended addressee, you are hereby advised that any disclosure, reproduction, copy, distribution or other use of this information is strictly forbidden. If you have received this document by mistake, please immediately inform the sender by telephone, destroy and delete the information received from any hard disk or any media on which it may have been registered and do not keep any copy. Thank you for your cooperation.

**De:** Arbaud, Jean-Marc <jmarbaud@cdpqinfra.com>  
**Envoyé:** 2 décembre 2021 07:14  
**À:** Chitilian, Harout  
**Objet:** RE: autorisation requise-activité avec élus

Pas vraiment le choix que de d'accepter

**Jean Marc ARBAUD**  
Président et chef de la direction

T +1 514 847-2370



**CDPQ Infra inc.**

Filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec  
1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Montréal (Québec) H2Z 2B3  
cdpqinfra.com



*La Caisse de dépôt et placement du Québec souscrit aux principes de développement durable.*

*Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.*

---

**De :** Chitilian, Harout <hchitilian@cdpqinfra.com>  
**Envoyé :** 1 décembre 2021 11:27  
**À :** Arbaud, Jean-Marc <jmarbaud@cdpqinfra.com>  
**Objet :** autorisation requise-activité avec élus

Bon matin Jean-Marc,

La ministre Rouleau demande formellement depuis plusieurs mois d'avoir l'occasion d'embarquer dans une voiture du REM à Brossard, nous avons décliné dans un contexte électoral municipal, mais nous voulons profiter de l'arrivée de la nouvelle mairesse de Longueuil et de Laval pour introduire cette nouvelle génération d'élus ainsi que la Mairesse de Montréal à l'expérience usager du REM.

**Objectifs poursuivis**

- Faire de la visite de la voiture du REM la première opportunité pour la ministre Rouleau responsable de la Métropole et les nouveaux maires / mairesses de se rencontrer tous ensemble et ce, autour d'un évènement fédérateur sur le REM, profiter de la visite de la voiture pour introduire la mairesse de Longueuil et Montréal sur le continuum de l'expérience usager d'un nouveau système de métro léger sur rail.

- Créer un élan positif envers le REM et même le REM de l'Est en amont du 3<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration commune Ville de Montréal – Gouvernement du Québec pour le redéveloppement de l'Est qui sera souligné par un important évènement organisé par la Chambre de commerce de l'est de Montréal le 14 décembre 2021.

**Date visée**

- 13 ou 14 décembre en matinée.

**Durée estimée de la visite**

- 1h

**Personnes invitées – représentants des agglomérations du parcours du REM**

- Chantal Rouleau, ministre déléguée aux transports et responsable de la métropole
- Valérie Plante, Mairesse de Montréal et Présidente de l'Agglomération de Montréal
- Catherine Fournier, Mairesse de Longueuil et Présidente de l'Agglomération de Longueuil
- Doreen Assad, Mairesse de Brossard
- Stéphane Boyer, Maire de Laval
- Denis Martin, Maire de Deux-Montagnes et président de la MRC de Deux-Montagnes élu par acclamation

**Format**

- Visite privée d'une voiture, sans présence de journalistes
- Présence des fournisseurs de CDPQ Infra pour capter des images et vidéos pour diffusion directement à la population sur les médias sociaux (les nôtres et ceux des élus)
- Présence représentants CDPQ Infra à déterminer

**Déroulement proposé**

- Même déroulement que pour la visite des membres du CA le 3 décembre.

---

Avis de confidentialité : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes contiennent de l'information confidentielle et peuvent être protégés par le secret professionnel ou constituer de l'information privilégiée. Ils sont destinés à l'usage exclusif de la (des) personne(s) à qui ils sont adressés. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de transmettre ce document à son destinataire, vous êtes avisé par la présente que toute divulgation, reproduction, copie, distribution ou autre utilisation de cette information est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par téléphone ainsi que détruire et effacer l'information que vous avez reçue de tout disque dur ou autre média sur lequel elle peut être enregistrée et ne pas en conserver de copie. Merci de votre collaboration.

---

Notice of Confidentiality: This electronic mail message, including any attachments, is confidential and may be privileged and protected by professional secrecy. They are intended for the exclusive use of the addressee. If you are not the intended addressee or the person responsible for delivering this document to the intended addressee, you are hereby advised that any disclosure, reproduction, copy, distribution or other use of this information is strictly forbidden. If you have received this document by mistake, please immediately inform the sender by telephone, destroy and delete the information received from any hard disk or any media on which it may have been registered and do not keep any copy. Thank you for your cooperation.